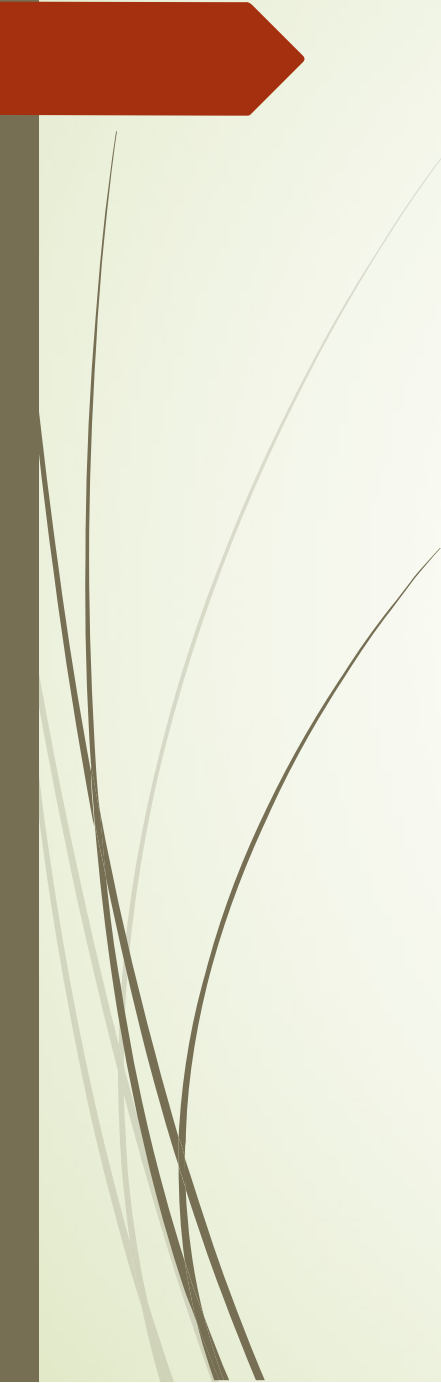




Didactique de la séance de Langue

Plan d'intervention

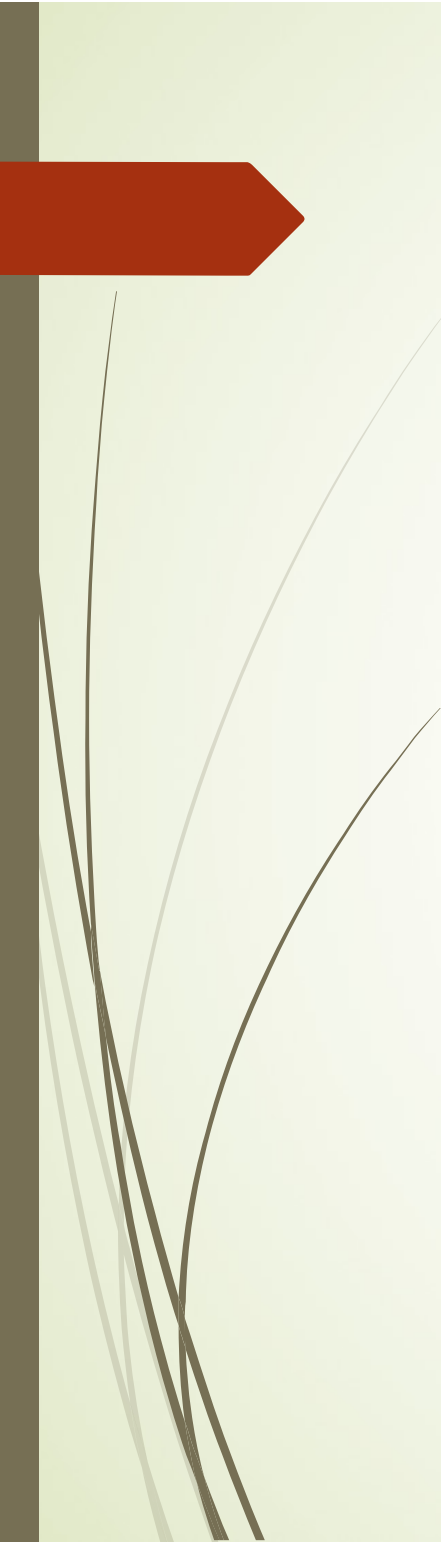
M. Abdeslam Oubenaïssa



Objet et contenu de l'intervention

Préambule

- 1°/ Didactique du français
- 2°/ Supports et documents de base de l'enseignement du français
- 3°/ Place et importance de la séance de langue dans la semaine pédagogique
- 4°/ Objectifs de la séance de langue au collège et au lycée selon les OP.
- 5°/ La notion de « programme » et de « curriculum »



6°/ La grammaire systématique et la grammaire textuelle

7°/ Les diverses activités de langue au collège

8°/ Spécificités de la séance des actes de parole ou
communication

9°/ Les diverses activités de langue au lycée



Préambule

Le contenu de cette présentation renvoie essentiellement aux Orientations Pédagogiques aussi bien du collège que du lycée .



1°/ Didactique du français

La didactique du français, selon Jean-Maurice Rosier, couvre le champ des pratiques scolaires ayant trait à l'enseignement de la langue et de ses enjeux culturels qu'elle analyse et qu'elle veut modifier ou orienter. Ce travail inclut une réflexion sur les savoirs, leur transformation en matière scolaire et leur appropriation par les apprenants. La didactique du français mène des recherches et des interventions qui devraient influencer la formation des enseignants et permettre de mieux comprendre les problèmes des apprenants.



2°/ Supports et documents de base

a- *La charte nationale d'éducation et de formation*(1999)

La Charte nationale de l'éducation-formation est un document officiel visant la réforme du système éducatif marocain tout en lui permettant d'être à jour sur les plans : économique, social, politique et éducatif.

b- **Le livre blanc** (2002)

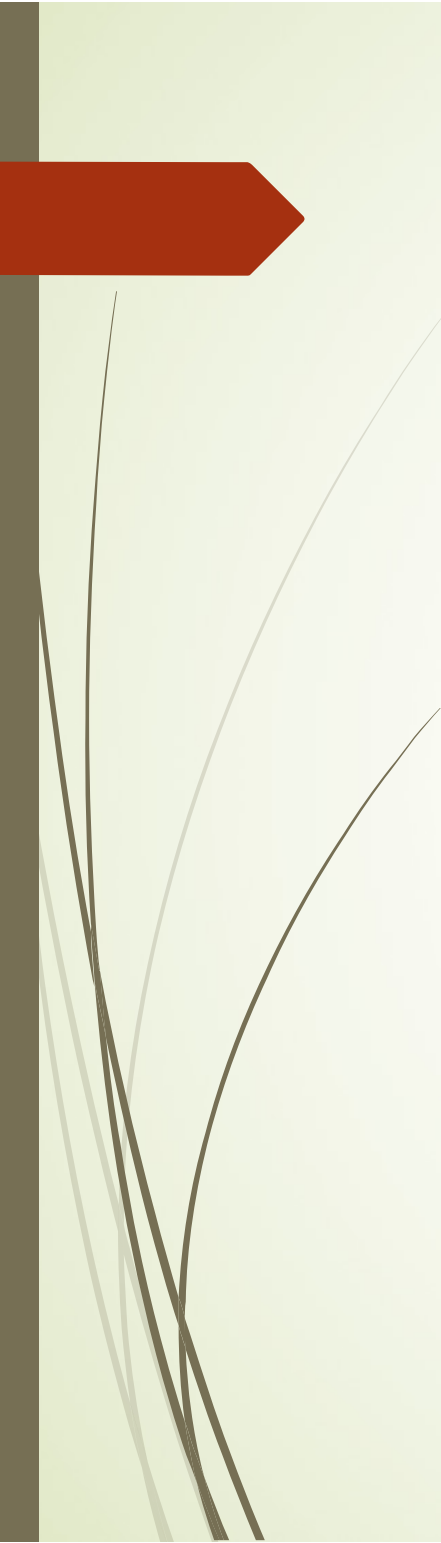
c- **Les orientations pédagogiques du français collège** (2009)

d- **Les orientations pédagogiques du français lycée** (2007)

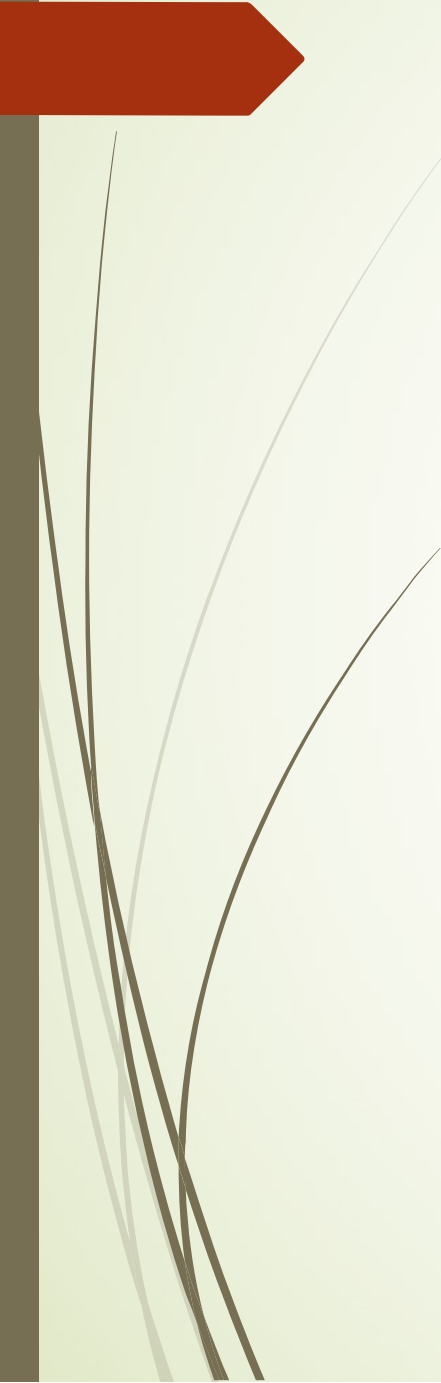


3°/ Place et importance de la séance de langue

Les outils de langue n'ont de signification pour l'apprenant que dans la mesure où ils favorisent le passage de la position d'un lecteur à celle d'un scripteur pouvant commencer à s'exprimer, grâce aux outils acquis, dans les formes discursives ciblées. Le lien entre les outils de la langue et les pratiques d'expression (lecture, écriture, oral) doit donc être un souci permanent pour l'enseignant.



Il ne s'agit pas de faire mémoriser mécaniquement un contenu linguistique par le biais d'exercices standardisés, mais de considérer la langue dans son **fonctionnement** et de l'utiliser dans des activités adéquates à des fins **communicatives** qui prennent en compte les données **situationnelles**.



Raison pour laquelle une séance de langue occupe le plus souvent la deuxième place dans la répartition pédagogique parmi les différents domaines d'apprentissage: elle vient après la lecture pour expliquer les faits de langue qui ont permis de générer du sens, pour les réactiver et les réutiliser correctement aussi bien à l'oral qu'à l'écrit , suivant la situation de communication dans laquelle ces faits seront utilisés.

4°/ Objectifs de la séance de langue

L'objectif essentiel des séances de langue est d'amener l'apprenant à maîtriser les règles de fonctionnement de la langue, des textes et des discours. Il s'agit en d'autres termes d' :

- *Identifier des faits de langue;*
- *Appliquer des règles;*
- *Etablir un rapport entre les faits de langue et le sens et entre des énoncés et les situations de communication.*

Cette maîtrise ne peut être atteinte sans l'acquisition d'une terminologie de base ni sans un rappel et une consolidation des connaissances antérieures chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

5°/ Programme et Curriculum

Programme: Ensemble d'actions qu'on se propose d'accomplir dans un but déterminé; *par métonymie*, la réalisation de ces actions.

Curriculum: Ensemble d'actions planifiées pour susciter l'instruction : il comprend la **définition** des objectifs de l'enseignement, les contenus, les méthodes (y compris l'évaluation) les matériels (y compris les manuels **scolaires**) et les dispositions relatives à la formation adéquate des enseignants .

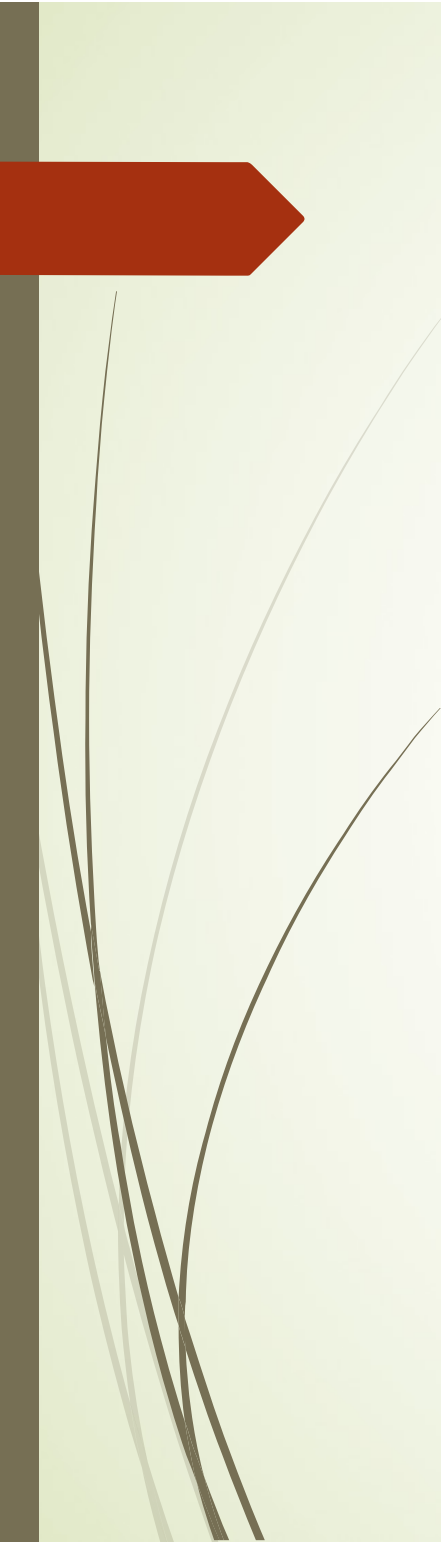
==>) on parle alors de curriculum pour désigner le parcours éducatif proposé aux apprenants; il est en perpétuel devenir, contrairement au programme qui présente un apprentissage et des actions fixes à accomplir.



6°/ Grammaire textuelle et grammaire systématique

a- Grammaire textuelle:

La grammaire textuelle est une approche de la langue qui se développe depuis plusieurs années et qui se propose de prendre en compte un certain nombre de phénomènes, jusqu'ici mal ou insuffisamment traités dans le cadre de la phrase : il s'agit en particulier du fonctionnement des temps verbaux, des repères énonciatifs, des organisateurs textuels et des relations anaphoriques. Souvent, en effet, on ne peut expliquer la présence et la valeur d'un élément linguistique qu'en étudiant les relations qu'il établit avec d'autres éléments figurant dans les phrases qui précèdent ou qui suivent.



Outre sa capacité d'explication, cette démarche présente un grand intérêt didactique. En liant l'étude de la langue aux textes, elle facilite, par là même, la liaison avec les deux autres activités de la classe que sont la compréhension et la production des textes. En même temps, elle s'accompagne du souci de faire découvrir les phénomènes au lieu d'imposer magistralement des notions grammaticales.



b- Grammaire systématique

Par contre la grammaire systématique est une grammaire qui tend à enseigner des règles grammaticales, abstraction faite de la contextualisation dans un texte ou dans un discours en général



7°/ Les diverses activités de langue au collège

Les sous-domaines d'enseignement/ apprentissage retenus pour les séances de langue sont de trois sortes selon qu'ils se rapportent au système linguistique ou aux typologies textuelles et discursives :

- Sous-domaines de la langue: **syntaxe, lexique, conjugaison, orthographe.**
- Sous-domaine des textes: **grammaire de texte.**
- Sous-domaines des discours: **actes de parole, grammaire de l'énonciation.**



8°/ Spécificités de la séance des actes de parole ou communication

Les élèves sont placés en des situations «réelles» de communication. Ils sont appelés à s'exprimer en fonction du lieu, du temps ou du moment, de l'interlocuteur, de l'objet de l'échange...etc.

Le professeur propose des situations de communication variées; ce qui pousse les apprenants à réadapter leur discours à la nouvelle situation proposée.



9°/ Les diverses activités de langue au lycée

Contrairement au collège, le lycée observe une certaine souplesse quant au choix des activités de langue.

Toujours est-il qu'elles s'orientent, toutes, vers cette grammaire du texte qui interroge les faits de langue dans la construction du sens du texte, en partant de la sensibilité de l'apprenant lecteur actif qui cherche à faire parler le texte et à porter un jugement sur les valeurs que ce texte présente et sur son esthétique.



Merci de votre
attention